

## TERRES ET SEIGNEURS



## EN DONZIAIS

---

*CHÂTELLENIE DE DRUYES ?*

---

# MOLESMES FONTENAILLES



*Eglise de Molesmes, le château en est tout proche*

La seigneurie de Molesmes était détenue en 1614 par Roch de La Coudre, peut-être du fait son mariage, le 23 août 1599 avec Marie de La Ferté-Meung.

Cette famille va se maintenir à Molesmes jusqu'à la donation qu'ils en feront le 22 mars 1714 à Charles de La Villette, dont la mère était une La Coudre. Ces derniers réuniront les terres de Molesmes et Fontenailles toute proche, qu'Elisabeth de la Roche-Loudun, de Taingy, avait vendue en 1669, alors qu'elle était veuve de Jacques de La Coudre, à Antoinette de Lenfernat, veuve d'Edme de La Villette.

Cette famille semble originaire de l'Auxerrois où vivait Florentin de La Villette qui épousa le 4 janvier 1541 Anne Pourcher. Ils eurent un fils, Bonaventure, marié le 27 juillet 1592 à Abigaïl Coeurderoy, d'une famille de magistrats de Semur. Ils eurent un fils Edme, qui s'établit à Chemilly-sur-Yonne par son mariage avec Antoinette de Lenfernat, dame de la Motte et de Fontenailles par acquisition.

A Molesmes, une construction XIXème a remplacé l'ancien manoir dans le village, dont la cour jouxte l'église.

Fontenailles, tout proche au nord et où on ne relève aucune trace castrale, aurait appartenu au Chanoines de Chatel-Censoir, avant de se trouver dans les mains des mêmes familles.

---

## Suite des seigneurs de Molesmes et de Fontenailles

---

### 1/ Roch de LA COUDRE

Sgr de **Beaurin** (Saint-Aubin-Château-Neuf ?), et de **Molesmes** ( ?) ( *fils de Jacques, sgr de la Coudre (à Dracy), Beaurin et **Burlande-en-Touraine** ( ?) (à Villiers - 36)<sup>1</sup>, chr de St-Michel ; et de Nicole du Roux de Sigy, elle-même fille de Louis, sgr de Sigy, et Edmée de Chaumont*)



**En Auxerrois** : « d'azur à deux chevrons d'or surmontés d'une foy d'argent »

---

<sup>1</sup> Foi et hommage rendu à Loys de Crevant, seigneur de Bauché (près Vendoeuvres – 36), par Jacques de La Coudre, seigneur de Burlande...



*Château de Beaurin à St-Aubin-Château-Neuf (près Frauville)*



*Château de Burlande (Villiers-en-Brenne – 36)*

Du **château de Burlande**, il subsiste la poterne qui donnait accès à la cour intérieure et le pigeonnier avec ses cases. En bordure des anciennes douves se trouve un bâtiment avec fenêtres à meneaux. Selon la tradition, Agnès Sorel y serait née. Le puits du château existe toujours. Des bâtiments plus récents se sont ajoutés aux vestiges. Au XVe siècle, la seigneurie de Burlande appartenait à la famille de Mursins qui la conserva jusqu'au XVIIe siècle. En 1653, elle fut vendue par adjudication à Louis de Buade, Comte de Frontenac, seigneur de Palluau. Puis la demeure revint au chapitre Sainte-Marie-Madeleine de Mézières, qui la posséda jusqu'à la Révolution.

X1 1599 **Marie de LA FERTE-MEUNG** (fille de **Jacob**, sgr de la Tour-Rabuteau (traces castrales visibles sur une motte, à Challement), et de Remoux (id), lui-même fils de Barthélémy, sgr de Challement ; et de **Louise de Brandon**, elle-même fille de Claude de Brandon, sgr de Leugny, et de Chrétienne-Christine d'Aulenay, elle-même fille de Claude et Jeanne de Breuillard – cette Christine mariée aussi à Jacques de

Michau sgr d'Alpin et Lindry, et à Jacques de la Ferté-Meung, lui-aussi fils de Barthélémy), sp...Familles protestantes...



*Molesmes vient peut-être par Louise de Brandon ?*

X2 **Edmée de REVEILLON, sp**

---

**1bis/ Jacques de LA COUDRE, frère aîné de Roch**

Eyr, sgr de Vincelles (vendu en 1669) et Fontenailles



*Château moderne de Vincelles (1775), construit non loin de l'ancienne motte féodale qui dominait l'Yonne (auj. IME)*

X 1623 Vincelles, **Anne PALUAU (+1673 à St-Bris)** (fille de Charles, sgr de Vouare (?), lui-même fils d'un Bourgeois de Paris, Intendant de la Maison de Nevers ; et de Cipriane de Richebourg, originaire de Troyes)



**2/Jehan de LA COUDRE (°1632)**

Sgr de Maisonneuve, aide-major au régiment de Lambert

**X Jeanne REGNAULDIN (1648-1728 à St-Bris)** (fille de Noël, procureur fiscal à St-Bris, lui-même fils d'Etienne et de Barbe Leclerc de Thorigny – X1 Claudine Campenon - et de Madeleine de Frasnay, elle-même fille de Louis, sgr de Vaurobert, et Diane Thierrat)



### 3/ Jacques de LA COUDRE (1684-1743)

Sgr de Molesmes, La Coudre et Maisoneuve

**X Elisabeth de LA ROCHE-LOUDUN de TAINGY (+1679)** (*filie de Jean II, sgr de Taingy – voir cette notice – et Mocques – idem - ; et de Marie de Tenance*)

Sa sœur Louise de LRL épouse René de La Coudre, sgr de Villeprenoy – **voir cette notice** -.



(X1 ? : Madeleine Ansel, sp)

### 4/ Anne de LA COUDRE

**X Georges de LA VILLETTE (1644-1701)** ( *fils de Edme, sgr de la Motte de Chemilly (sur Yonne)<sup>2</sup> et de Antoinette de Lenfernat<sup>3</sup>, elle-même fille de Edme, sgr de la Motte-Gurgy et Nicole de La Bussière) <sup>4</sup>*

---

<sup>2</sup> Edme de La Villette : Né le 12 mars 1610, mort à Chemilly sur Yonne le 25 juin 1656. Inhumé dans l'église. Il était le seigneur DE LA MOTHE de Chemilly. Sa noblesse ayant été contestée, il tua en duel le sieur DE CHASSIGNY venu le dégrader de sa noblesse. Il dut solliciter des lettres de grâce qu'il obtint de LOUIS XIV le mai 1646. Le 16 juillet 1636 il épouse Antoinette DE LENFERNAT, fille d'Edme DE LENFERNAT écuyer seigneur DE LA MOTHE GURGY et de Nicole DE LA BUSSIÈRE. Veuve, elle achète la terre de Fontenailles le 11 mai 1669. Devant les élus des États de Bourgogne, elle dut produire les titres de la noblesse de son mari et bénéficia d'un jugement rendu à Dijon le 20 décembre 1667. Elle est dite alors "résidant à Fontenailles".

<sup>3</sup> Veuve, elle achète la terre de Fontenailles le 11 mai 1669. Devant les élus des États de Bourgogne, elle dut produire les titres de la noblesse de son mari et bénéficia d'un jugement rendu à Dijon le 20 décembre 1667. Elle est dite alors "résidant à Fontenailles".

<sup>4</sup> Georges de La Villette : Baptisé à Chemilly le 24 juin 1644. Son père étant mort le 25 juin 1656, il fut mis sous tutelle le 24 août. Ecuyer, demeurant à Chemilly, il dut faire dresser un procès verbal le 2 avril 1698 par un praticien de Chemilly pour constater que son père avait été enterré dans l'église de Chemilly le 25 juin 1656, que sur sa tombe était son nom et ses qualités et qu'il était mort en Catholique après avoir reçu les sacrements de l'église dans sa maison. Le 5 mai 1698, Georges DE LA VILLETTE est maintenu dans sa noblesse par l'intendant FERRAND, puis le 17 décembre 1701 par l'intendant PHILIPAUX.



**En Auxerrois** : « de gueules au lion passant d'argent »

*(X2 Dominique de LA BORDE, fille d'Antoine et Louise d'Assigny)*

### **5/ Charles de LA VILLETTE (1679-...)<sup>5</sup>**

Sgr de Molesmes (héritage en 1714)

X 1700 **Marie de TESPE (+1733)** *(fille de Charles de Tespe, eyr à St-Florentin, sgr de Pernay – voir cette notice – et Marie Ancelot)*

---

1er mariage : le 20 avril 1665 par contrat reçu DAULMOY, notaire à Auxerre, Anne DE LA COUDRE, fille de Jacques DE LA COUDRE, seigneur de Molesmes et de Élisabeth DE LA ROCHE LOUDUN. Elle meurt à Chemilly le 3 avril 1679.

2ème mariage : le 19 mai 1681, demoiselle Dominique Catherine DE LA BORDE fille d'Antoine DE LA BORDE et Louise D'ASSIGNY, dame de Magny à Merry-sur-Yonne le 23 mai 1681, Lieutenant des chasses de sa Majesté.

<sup>5</sup> Le 23 avril 1700, devant Claude HAY, notaire au baillage de la Resle, il épouse Marie DE TESPE, fille de feu Charles TESPE, écuyer seigneur du PERNAY et de dame Marie ANCELOT. Le 24 mars 1714, Gaspard DE LA COUDRE, seigneur de Molesmes, et Marie Louise DE DROMONT DE BERVILLE sa femme, leurs firent, entre vifs, donation de la terre de Molesmes moyennant une somme de 2 000 livres non mentionnée dans l'acte passé devant SAUGUENET et CHARDON, notaires à Auxerre. Cet acte n'a pas été retrouvé aux archives. Gaspard DE LA COUDRE leur remit tous les titres de la seigneurie de Molesmes. Il rendit hommage pour Molesmes le 18 juillet 1717.

## 6/ Edme Charles de LA VILLETTE (1705-1749)<sup>6</sup>

Sgr de Molesmes et co-sgr de Fontenailles, officier dans la Cie du Duc d'Harcourt

X 1735 Auxerre, **Laurence SEURRAT** (*fille de Laurent, bourgeois d'Auxerre, et Germaine Masse*)

## 7/ Edme François de LA VILLETTE (1741-1828)<sup>7</sup>

Sgr de Molesmes, puis Maire

X 1771 **Marie Madeleine THIERRAT** (*fille de Germain Zacharie, Conseiller du Roi, Lieutenant civil et criminel à Auxerre, et Geneviève Gaudot<sup>8</sup>*), d'où Marie-Madeleine (1774-1863) X 1808 à Molesmes, François Bézanger, d'où Marie-Anne X 1836 à Molesmes, Louis-Auguste, vcte de Chabannes, sp.

---

<sup>6</sup> Edme Charles DE LA VILLETTE : Né en 1705, mort au Château de Molesmes à 42 ans le 21 mai 1749. Seigneur de Molesmes et de Fontenailles dont il reçoit un quart en 1734-1735, de son père, alors que son oncle Jean Jacques est toujours propriétaire d'une moitié. Il est admis à la noblesse des États de Bourgogne le 21 juin 1745. Servit durant huit ans la Compagnie du DUC D'HARCOURT. Le 6 février 1735, par contrat passé devant HEVRARD & LEFEVRE notaires à Auxerre, il épouse Laurence SEURRAT, fille du sieur Laurent SEURRAT, bourgeois d'Auxerre et de dame Germaine MASSE. Elle reçoit en dot le domaine des Montmartins (château des Godaux) à Pourrain, estimé à 2 000 livres. Elle meurt à Molesmes le 10 avril 1769.

<sup>7</sup> Edme François DE LA VILLETTE : Né à Molesmes le 5 décembre 1741. Baptisé le 8 décembre à l'église de Molesmes. Il y est mort le 19 avril 1830. Maire de Molesmes. Il est admis aux Etats de Bourgogne le 21 juin 1745 et reconnu "bon gentilhomme". Il reçoit les lettres du Roi en 1748, 1751, 1754, 1757 pour assister aux Etats de Bourgogne. Maintenu noble le 20 juin 1788. Epouse par contrat du 7 février 1771 devant HEUVRARD & DUPLESSIS, notaires à Auxerre, Marie Madeleine Geneviève THIERRIAT, fille mineure de défunt Germain Zacharie Joseph THIERRIAT, conseiller du Roi, et de Geneviève GAUDOT, assistée de ses cousins THIERRIAT et de la Châsse-Vérigny. Il meurt à Molesmes le 22 juillet 1828 à l'âge de 82 ans.

<sup>8</sup> Benediction de la première et plus grosse cloche : « L'an mil sept cent soixante treize, le quatorze juillet, permission obtenue de Monseigneur l'illustrissime et reverend chanoine d'Auxerre Morangier vicaire général a été bénie par nous soussignés, assistés de messire Come Valmon prêtre prieur curé de Taingy, la plus grosse cloche sous la et protection de la très Sainte Vierge et Sainte Geneviève. Le parrain a été messire Edme François de la Villette, chevalier, seigneur de Molesmes et Fontenailles. La marraine dame Genevieve Gaudot, femme de defunt messire Germain Zacharie Joseph Thierriat, conseiller prevot au baillage et présidial d'Auxerre qui ont signé avec moy. » Signé : De la Villette de Molême